

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

"École inclusive" : le concept prend racine

C'EST un projet qui doit s'intensifier dans les années à venir et qui devrait consacrer la volonté destinée à favoriser la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

Le problème est loin d'être bénin, et mérite qu'il lui soit accordé un intérêt particulier : la présence dans une même classe d'enfants ayant toutes leurs facultés et ceux qui connaissent des soucis sérieux d'apprentissage, notamment en raison de ce qu'ils sont soit autistes, soit trisomiques.

"Souvent, on remarque qu'ils ont un développement plus lent et ont besoin de plus de temps par rapport aux autres pour éclore", explique un spécialiste. De fait, ces derniers ne peuvent aucunement bénéficier d'un encadrement pédagogique au même rythme que leurs condisciples ne souffrant d'aucun handicap. Cette préoccupation n'est pas simple. Des spécialistes en orthophonie, en psychologie de l'enfant en milieu scolaire et autres sont, à travers de nombreuses études et analyses de cas, arrivés à la conclusion qu'il est difficile d'imposer un même programme d'études à ces deux catégories d'élèves, la conséquence étant que ceux traînant des anomalies ne pourront connaître une évolution académique au même titre que les autres.

On remarque, en effet, dans de nombreux établissements scolaires classiques du Gabon, la présence d'enfants ayant des troubles de comportement (autisme, infirmité motrice cérébrale, hyperactivité...) à côté des autres. Or, ces comportements différents doivent interpeller non seulement les parents, mais également le personnel éducatif à qui incombe, en premier, le succès de l'œuvre de formation intellectuelle.

Les organisations, telles que l'Unicef, se sont penchées sur le problème. La réflexion a dé-

bouché sur la définition des paramètres spécifiques pour un accompagnement efficace qui tienne compte des comportements aberrants des enfants souvent signalés dès l'âge de 2 à 3 ans. Faute de structures pour la prise en charge de ce type d'élèves, beaucoup de parents se sont retrouvés avec leurs enfants handicapés sur les bras après qu'ils ont été refusés dans les écoles classiques où les enseignants n'ont pas pu apporter les solutions idoines.

Il s'agira de garantir aux apprenants ayant des problèmes de troubles retardants divers un suivi intégrant leur spécificité. Selon le Dr Andréa Ndouna-Dépenaud, orthophoniste, qui en connaît un bout sur le sujet, et qui a mis en place le cabinet "Envol", il faut un cheminement qui doit entraîner une insertion en milieu scolaire ordinaire. Il faut l'implication des auxiliaires de vie scolaire (AVS) qui sont des professionnels intervenant dans des établissements scolaires élémentaires, des collèges, lycées, auprès d'enfants handicapés intégrés au sein d'une classe scolaire ordinaire ou une classe spécialisée, afin de faciliter l'intégration scolaire des élèves.

Le dossier requiert beaucoup de compétences (orthophoniste, psychologue, enseignants spécialistes...) qui doivent intervenir depuis l'amont avec l'auscultation du mal jusqu'à l'insertion dans la vie scolaire ordinaire. Cette spécialiste expérimentée a donc ouvert une brèche pour offrir à ce genre de scolarisés l'opportunité académique qui leur sied.

Pour formaliser cette intention louable, s'il en est, par le truchement d'un partenariat avec l'établissement Children's House (situé à Owendo), trois salles spécialisées ont été ouvertes qui accueilleront les en-



L'établissement accueillera dès l'année prochaine une première vague d'enfants en proie à des troubles du comportement.

fants dès l'année scolaire 2021-2022. Il s'agira de garantir aux apprenants ayant des problèmes de troubles retardants divers un suivi intégrant leur spécificité. Ce sont des "classes maternelles spécialisées" qui présentent l'avantage de ne pas les exclure de l'environnement scolaire, tout en favorisant une tendance à leur insertion progressive dans la vie scolaire ordinaire. Mais ces enfants recevront des modules particuliers déclinés selon leurs enjeux spécifiques. Il s'agit d'un projet qui doit s'intensifier dans les années à venir et qui devrait consacrer le concept de "l'école inclusive" destinée à favoriser la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

Comme une éclaircie...

ENA
Libreville/Gabon

Ce sera une expérience qui demandera à être amplifiée dans les mois et années à venir. Tellement les besoins sont multiples et variés. De nombreuses familles sont en proie à l'angoisse et à l'anxiété du fait de la situation de leurs enfants qui ne trouvent pas place dans les écoles publiques, voire privées ne disposant pas de l'expertise pour leur encadrement. Grâce au partenariat liant désormais l'école Children's House et la structure "Envol", une éclaircie vient illuminer de nombreux parents dont le souhait est de voir leurs enfants souffrant de

troubles du comportement connaître une évolution académique en constant progrès. Aux spécialistes d'"Envol", Children's House offre un cadre avenant aux enfants qui bénéficieront d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Il faut dire que pour arriver à cette convention salubre, une étude a été menée qui a mis en exergue plusieurs problématiques liées à tous ces cas.

Le sujet mérite une attention particulière d'autant qu'il engage l'avenir de nombreux enfants en difficulté pour recevoir les enseignements scolaires au même rythme que les autres avec lesquels ils ont toujours partagé la même classe. Ce qui fait appel à des compétences assez originales.

Photo : Antoinette ESSONNE NDONGI/L'Union